



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 Avril 2019

Nombre de Membres :

En exercice : 30

Présents : 27

Votants : 30 (dont 3 procurations)

N° 1

OBJET :

ABREST

**ESPACE NATUREL
SENSIBLE**

COTE ST-AMAND

**ACQUISITION DE
L'EMPRISE
FONCIERE**

PARCELLE ZK 329

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : - 3 MAI 2019

Publiée ou notifiée

le : - 3 MAI 2019

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mme et MM. E. CUISSET - F. SZYPULA - M. AURAMBOUT – J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL – C. BENOIT - A.G. CROUZIER – F. GONZALES - P. MONTAGNER – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. P BONNET – A. CORNE – JD. BARRAUD – F. SEMONSUT – JM. LAZZERINI - C. DUMONT – J. BLETTERY, Conseillers Délégués, Membres.

Mmes et MM. B. AGUIAR – JP. BLANC - G. MARSONI – C. FAYOLLE – F. SENNEPIN - C. SEGUIN – P. COLAS – R. LOVATY, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

Mme C. BOUARD à M. B. AGUIAR – Mme N. COULANGE à M. F. SZYPULA – Mme M. MONTIBERT à M. J. TERRACOL

Absents excusés :

Mme et MM. JS. LALOY - J. GAILLARD – A. DUMONT – I. DELUNEL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. M. GUYOT – M. MORGAND – JM. BOUREL – M. CHARASSE, Conseillers Délégués.

Mmes et MM. C. BERTIN - C. CATARD - G. DURANTET - A. GIRAUD – F. BOFFETY - E. VOITELLIER – A. CHAPUIS, Membres

Secrétaire : Mme Charlotte BENOIT, Conseillère Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de Vichy Communauté et notamment ses compétences en matière de protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie,

Vu la nouvelle convention de partenariat signée le 4 avril 2016 entre la communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier et le Conseil Départemental de l'Allier, pour la mise en œuvre du plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible de la Côte St-Amand, pour la période 2016-2020,

.../...

Vu l'accord-cadre signé les 12 et 26 mai 2016 entre la communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier et le Conservatoire des Espaces Naturels de l'Allier, pour la conception et la mise en œuvre d'un programme d'actions de l'Espace Naturel Sensible de la Côte St-Amand,

Vu l'arrêté préfectoral n° 3188/2016 du 5 décembre 2016 portant fusion de la communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier et de la communauté de communes de la Montagne Bourbonnaise,

Vu la délibération n° 3 du 28 septembre 2017 portant adoption des nouveaux statuts de Vichy Communauté,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2017/667 du 27 décembre 2017 autorisant l'adoption des nouveaux statuts de la communauté d'agglomération Vichy Communauté,

Considérant l'accord intervenu avec Madame et Monsieur Claude TIBIER pour l'acquisition amiable de la parcelle ZK 329 située à Abrest leur appartenant, d'une superficie de 6 470 m², au prix de 0,60€/m² soit au prix global de 3 882 €,

Propose au Bureau Communautaire :

- d'acquérir la parcelle cadastrée ZK 329 (6 470 m²) située à Abrest (voir plan joint), auprès de Madame et Monsieur Claude TIBIER ou de leurs ayants droit, au prix de 3 882 €,
- de donner mandat à M. le Président ou au Conseiller Délégué à la Gestion Patrimoniale pour signer les actes correspondants.

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- approuve ces propositions,
- dit que les frais relatifs à cette acquisition seront imputés : OPE 0145 antenne 2111-3088 du budget principal de Vichy Communauté,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 25 avril 2019.

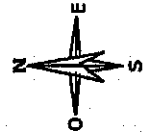
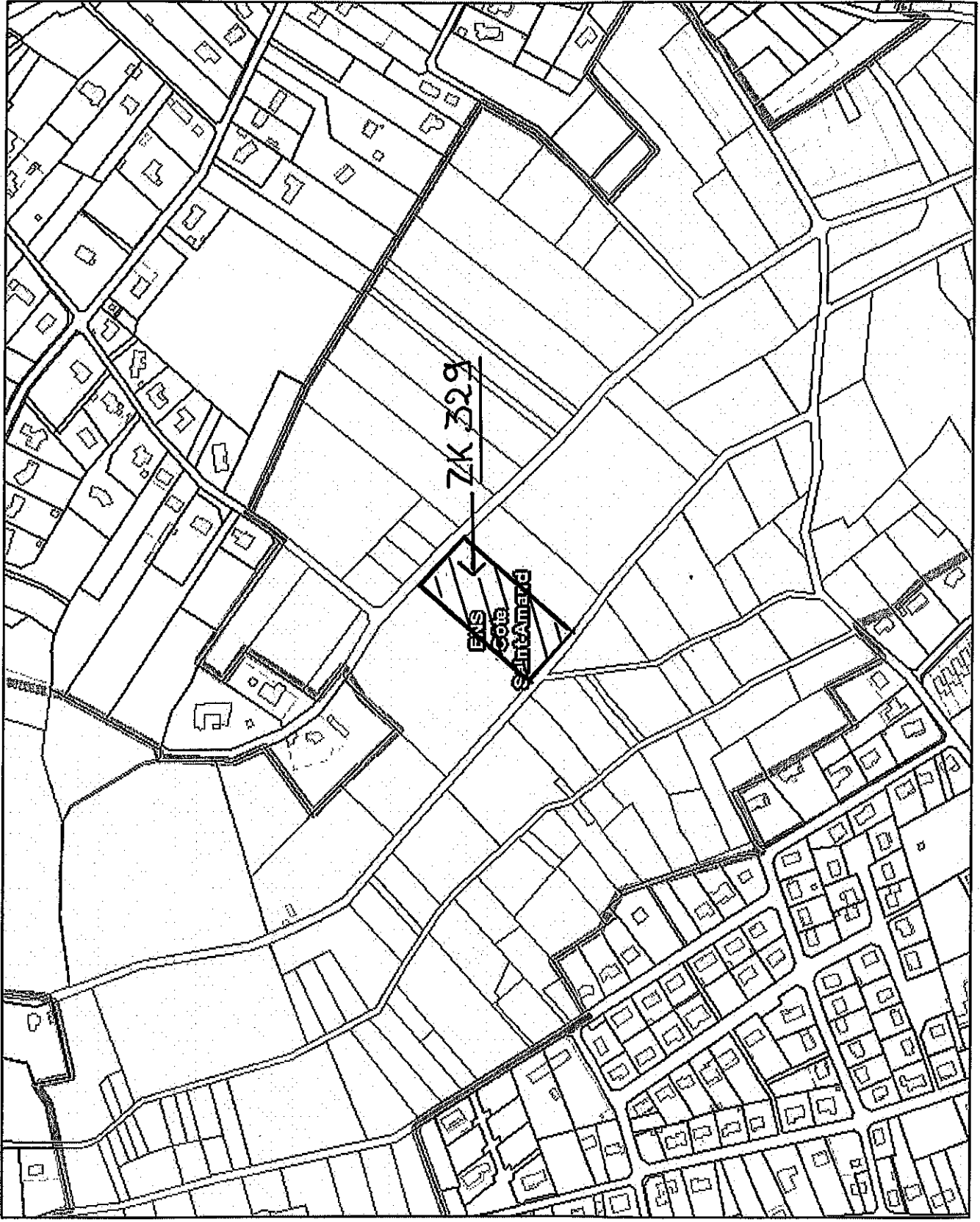
Les Membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



ABREST - ENS COTE ST-AMAND - ZK 329



Edité le 03/04/2019

Sources:

SIG - CA Vichy Val d'Allier
DGFPR © Cadastre. Droits de l'Etat réservés.

Echelle: 1:4 454



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 1 DU BUREAU COMMUNAUTAIR DU 25 AVRIL 2019 -

Objet de l'acte : ABREST - ESPACE NATUREL SENSIBLE COTE ST-AMAND - ACQUISITION
DE L'EMPRISE FONCIERE - PARCELLE ZK 329

.....
Date de décision: 25/04/2019

Date de réception de l'accusé 03/05/2019

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 25AVR2019_1

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20190425-25AVR2019_1-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 3 .1

Domaine et patrimoine

Acquisitions

Date de la version de la 28/11/2018

classification :

.....
Nom du fichier : 1.pdf (99_DE-003-200071363-20190425-25AVR2019_1-DE-
1-1_1.pdf)